

COMMUNIQUE DE PRESSE
Le 24 janvier 2022

France Relance – Recyclage des friches : 3 nouveaux projets franciliens lauréats pour la 2nde édition de l'Appel à projets ADEME sur la reconversion des friches polluées

Dans le cadre du plan France Relance, le Gouvernement a déployé un fonds de 300 M€, porté en 2021 à 650 M€, consacré au financement d'opération de recyclage de friches et plus généralement de fonciers déjà artificialisés dans le cadre de projets d'aménagement urbain tel que la revitalisation des centres-villes et la relocalisation des activités.

L'ADEME s'est vu confier pour l'Appel à projets « reconversion des friches polluées », dédié aux anciens sites industriels ICPE ou miniers, une enveloppe nationale de près de 60 M€ à répartir sur les deux éditions 2021. Les autres fonds du plan France Relance venant constituer une enveloppe au titre de l'Appel à projets « Recyclage Foncier », territorialisé et piloté par les Préfets de Région.

3 nouveaux lauréats en Ile-de-France pour la 2nde édition 2021 :

En Ile-de-France, au titre de la seconde édition, 19 dossiers ont été déposés. La phase d'instruction et la coordination avec les services de l'Etat ont permis de retenir **3 projets franciliens pour un montant total de subvention de 3,4 M€** pour accompagner des travaux de dépollution et de déconstruction/désamiantage.

Les **3 projets lauréats représentent environ 10 ha reconvertis** permettant de revitaliser des zones délaissées au cœur de tissus déjà urbanisés contribuant ainsi **aux objectifs ZAN (Zéro Artificialisation Nette)**. Ces projets, qui s'attachent à améliorer la qualité des sols tout en maîtrisant les risques pour les futurs usagers, vont générer **près de 600 logements dont 1/3 de logements sociaux**. Cette offre de logements s'accompagnera d'environ **7 000 m² de surfaces de plancher d'activités économiques** (commerciales, artisanales et de bureaux) et de **près de 22 700 m² de surfaces de plancher à vocation éducative et culturelle**.

Deux projets sont également placés en liste complémentaire et dont l'instruction se poursuit. Les projets lauréats et en liste complémentaire sont présentés en annexe 1.

Bilan des deux éditions de l'Appel à projets ADEME en Ile-de-France :

A ce stade, **14 projets ont été retenus** par l'ADEME en Ile-de-France sur les deux éditions du plan France Relance (compartiment études et travaux) **pour un montant total de subvention de près de 8,5 M€ représentant l'équivalent de l'action de l'ADEME sur la reconversion des friches en Ile-de-France sur la période 2010-2020**. Ces deux éditions permettent donc d'engager une forte accélération de la reconquête des friches au service d'aménagement durable des territoires et de maîtrise de l'étalement urbain (retrouvez la cartographie des projets lauréats en annexe 2).

Les **6 projets lauréats « Travaux » permettront d'assurer à terme le recyclage d'environ 20 ha de friches et la création de près de 125 500 m² de surfaces de plancher :**

- 32% de logements (dont 1/3 en logements sociaux)
- 44% d'activités artisanales, commerciales et de bureaux
- 18 % d'activité éducative et culturelles

- 6% d'équipements publics

Pour les autres friches franciliennes, une enveloppe de 108,5 M€ déployée au titre de l'appel à projet régional « Recyclage foncier des friches pour l'aménagement en Ile-de-France », sous l'autorité du Préfet de Région d'Ile-de-France, a permis de soutenir 85 projets lors des deux éditions. Les lauréats ont été annoncés par le Ministère de la transition écologique le 19 novembre 2021. Pour plus d'information, vous pouvez consulter :

- [Communiqué de presse de la Préfecture de région Île-de-France du 02/12/2021 \(pdf\)](#)
- [Actualité AAP Fond friches - DRIEAT Ile-de-France \(liste des lauréats\)](#)

Par ailleurs, à l'occasion d'un déplacement à Amiens le 8 janvier 2022 pour annoncer les lauréats ADEME 2nde édition, **le Premier Ministre a annoncé le redéploiement de 100 M€ supplémentaires du Plan de Relance à destination du Fonds Friches** ([retrouver le Communiqué de Presse du 8 janvier 2022 de M. Jean Castex, Premier Ministre - 100 millions d'euros supplémentaires pour le recyclage des friches](#)).

Pour aller plus loin :

- [Cartographie de l'ensemble des lauréats du Fonds Friches](#)
- [Evaluer les bénéfices socio-économiques de la reconversion de friches pour lutter contre l'artificialisation – Outil BENEFRICHES](#)

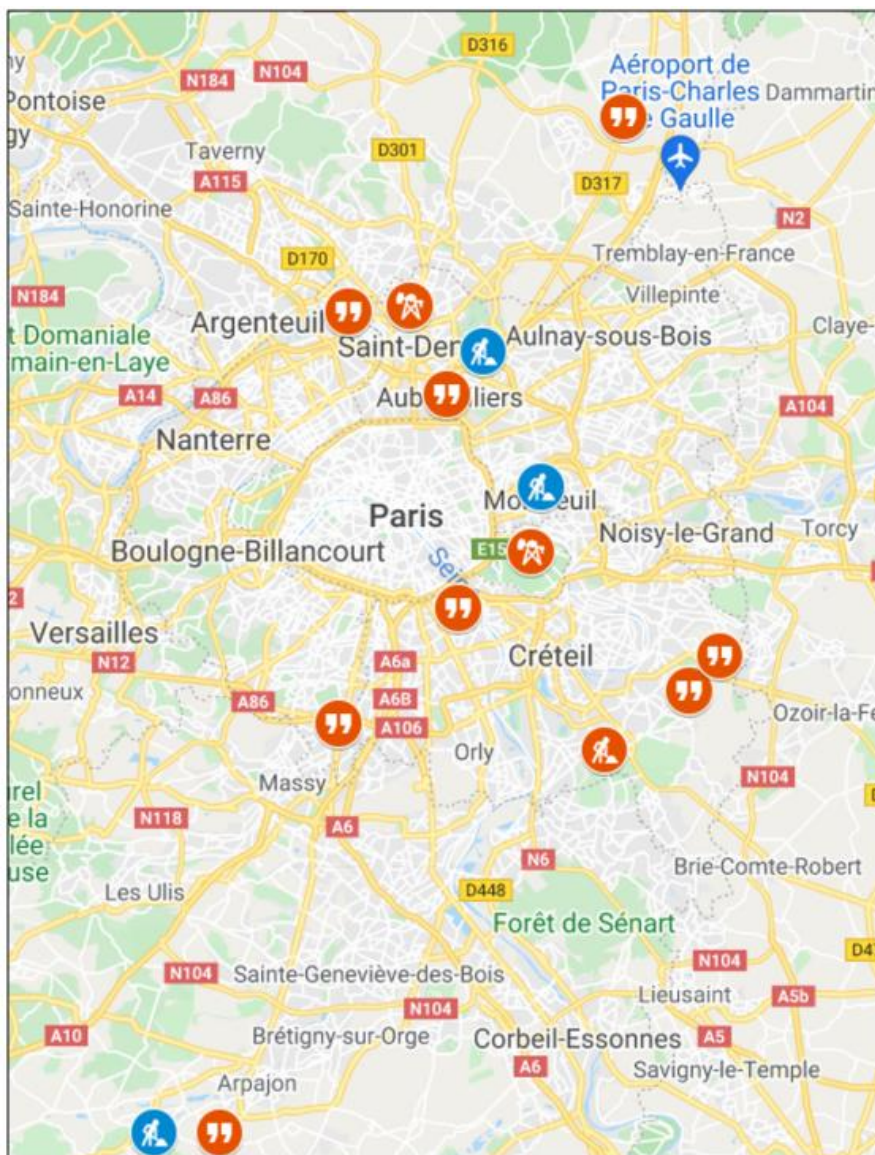
Annexe 1 – Liste des lauréats de l’AAP ADEME friches polluées 2021 – 2nde édition et dossiers en liste complémentaire

Département	Commune	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant prévisionnel de l'aide ADEME (en €)	Description du projet
91 Essonne	Breuillet	Pont des Gains	EPF Ile de France	757 530	Constructions de 300 logements et 2200 m ² de surface d'activités
93 Seine-Saint-Denis	La Courneuve	La Fabrique des Cultures	Groupement EMERIGE/Compagnie de Phalsbourg et Commune de La Courneuve	2 067 940	« La Fabrique des Cultures » : espace d'activités culturelles, éducatives et sportives, ainsi que la création de logements dont 30% de sociaux
93 Seine-Saint-Denis	Montreuil	OPH 34 rue des messiers	Office Public de l'Habitat Montreuillois	579 222	Opération de logements locatifs sociaux et accession sociale à la propriété

Liste complémentaire

Département	Commune	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Description du projet
93 Seine-Saint-Denis	Epinay-sur-Seine	Reconversion économique de la Friche des Laboratoires Eclair	Mairie	Reconversion économique axée sur la culture et l'environnement. Ateliers d'artistes et d'artisans, de bureaux, de commerces, d'espaces événementiels
95 Val d'Oise	Argenteuil	ZAC Porte Saint-Germain / Berges de Seine – Friche Pirelli	EPT Boucle Nord de Seine	Reconversion à usage économique et de parc paysager – objectif de 50% de conservation de surfaces non imperméabilisées

Annexe 2 – Cartographie des projets lauréats ADEME en 1^{ère} et 2^{ème} édition



Légende

- Projets lauréats 1^{ère} édition
- Projets lauréats 2^{ème} édition
- 🗨 Etude
- 👤 Etude + Travaux
- 👷 Travaux

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr @ademe

www.ile-de-france.ademe.fr

@JAlmosni

Contact presse ADEME Ile-de-France

Tél : 01 58 47 81 28

Mél : ademepresse@havas.com

tiphaine.armand@havas.com